



VILLE DE RAMBOUILLET

Rambouillet, le 7 avril 2022

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de la ville de Rambouillet se réunira **le mercredi 13 avril 2022 à 20h30** précises, en salle du conseil municipal à l'hôtel de ville, pour délibérer sur les questions d'intérêt communal portées à l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR

00 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

FINANCES

01 - Approbation du compte de gestion du budget principal, et du compte administratif 2021.

02 - Vote du budget primitif pour l'exercice 2022 - Budget principal.

03 - Fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2022.

04 - Attributions subventions et participation communale 2022.

05 - Vote des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) au titre du budget principal 2022.

COMMANDE PUBLIQUE

06 - Signature des avenants n°2 en moins-value pour le lot 2 et en plus-value pour le lot 4 aux marchés relatifs aux travaux de restauration du Pavillon du Verger.

07 - Signature des marchés relatifs aux travaux de construction d'un centre de loisirs associé à l'école et restructuration du service de restauration des écoles élémentaire et maternelle Clairbois - 11 lots.

URBANISME

08 - Révision générale du PLU - débat sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

RESSOURCES HUMAINES

09 - Création de 2 postes dans le cadre du dispositif « Parcours emploi compétences – PEC ».

10 - Création d'emplois saisonniers.

11 - Suppression de l'emploi d'assistante administrative de la direction de la communication à temps complet et création du poste de responsable des moyens internes de la direction de la communication à temps complet.

12 - Création de deux emplois d'ATSEM à temps complet.

13 - Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial, maintien du paritarisme et du recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

14 - Mandat spécial donné à un conseiller municipal dans le cadre de ses fonctions.

15 - Ajustement du tableau des effectifs.

16 - Ajustement du tableau des emplois.

AFFAIRES CULTURELLES ET PATRIMOINE

17 - Classement de la commune de Rambouillet en commune touristique.

POLE CONVIVIALITE

18 - Vie associative - Charte d'utilisation vidéo et charte technique pour les associations.
19 - Solidarité – Adhésion à YCID - Coopération internationale en 2023.

AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

20 - Renouvellement de la convention de participation financière avec l'OGEC Sainte Thérèse.

COMMUNICATIONS DU MAIRE**DECISIONS DU MAIRE****QUESTIONS ORALES****QUESTIONS DIVERSES**

Les documents non joints à la convocation sont consultables au secrétariat général.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir assister à cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire,



Véronique MATILLON